



ECOLE DES COTEAUX

2 bis avenue du lac

31320 Vigoulet-Auzil

ce.0311060j@ac-toulouse.fr

05 61 73 38 83

Chers parents, chers enfants,

Bienvenue à l'école primaire publique des Coteaux de Vigoulet-Auzil. Nous accueillons les enfants âgés de 3 ans à 11 ans, de la Petite section de maternelle au CM2. Ils sont répartis en 5 classes différentes, 2 classes en maternelles et 3 classes en élémentaire. Actuellement l'école compte 136 élèves.

Nous disposons également d'une cantine, d'un dojo et de salles pour l'ALAE.

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 à 11h45 / 13h30 à 15h45.

Mercredi : 8h45 à 11h45.

Il n'y a pas école le mercredi après-midi (pas de cantine non plus). Un service d'accueil est mis en place par le SICOVAL pour récupérer les enfants à 11h45 et les transporter en bus jusqu'au centre de loisirs de Lacroix-Falgarde afin qu'ils s'y restaurent et y passent l'après-midi.

Le matin, les enfants sont attendus à **8h35**, s'ils ne fréquentent pas l'ALAE avant, afin de pouvoir entrer en classe à l'heure soit : 8h45 horaire de début des cours. Seuls les parents de maternelles sont autorisés à entrer dans l'école pour accompagner leur enfant jusqu'à leur classe.

Le matin en cas de retard veuillez sonner à l'interphone situé à côté du portail vert.

Accueil ALAE

Mme Loggia, directrice de l'ALAE ainsi qu'une équipe de 6 animateurs est présent sur l'école pour animer les temps ALAE. Ils vous accueillent le :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h45 à 8h35 / de 11h45 à 13h20 / de 15h45 à 18h30.

Mercredi : de 7h45 à 8h35 / de 11h45 à 12h15

Mail : alaevigoulet@gmail.com / Téléphone : 06.71.87.87.22

Ce service est payant, renseignements auprès de la mairie de Vigoulet ou de Mme Loggia.

Correspondance : un cahier de liaison (couverture rouge) sera donné à la rentrée à chaque enfant, il est le moyen privilégié pour communiquer avec l'école et les enseignants. Vous pouvez également utiliser le mail de l'école et n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur téléphonique. Il est indispensable de prévenir à chaque absence de votre enfant.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : si votre enfant présente une allergie, une intolérance ou toute autre maladie nécessitant un traitement de longue durée, veuillez en parler rapidement à la directrice de l'école qui vous fera parvenir les documents nécessaires à l'accueil de votre enfant. Aucun médicament n'est autorisé à l'école en dehors du PAI. Les enseignants ne sont pas habilités à donner du doliprane en cas de fièvre.

Goûter : chaque enfant amène son goûter, il est pris vers 16h sur un temps ALAE. Vous pouvez mettre le goûter de votre enfant dans une boîte à son nom.

Fournitures scolaires : la liste des fournitures sera affichée devant l'école au mois d'Août, vous la recevrez également par mail et elle sera disponible en mairie version papier.

Maternelle : Les doudous et les tétines sont acceptés pour la sieste.

La rentrée scolaire est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020. Une réunion par classe sera organisée par chaque enseignant dès la rentrée.

Lauriane CHEVALLIER

Directrice de l'école